

Il en va de même pour les Trains d' Equilibre du Territoire que nous considérons comme lignes d'intérêt national qui doivent être gérées par la SNCF. Nous nous prononçons contre toute fermeture de lignes, pour la défense des trains et également pour le maintien du statut des agents et des contrôleurs dans chaque train.

C'est ainsi que nous nous opposons à l'abandon des T.E.T et demandons également à l'Etat de reprendre à sa charge la ligne Paris/Dieppe.

Nous interpellons également l'Etat et la SNCF pour qu'ils soient plus attentifs à tous ces voyageurs qui se déplacent dans l'inconfort et nous exigerons que la SNCF investisse dans la rénovation de son matériel roulant. C'est la raison pour laquelle nous veillerons, dans le cadre de la nouvelle convention qui liera la Région à la SNCF, à ce que les usagers soient enfin dédommagés lors des retards, des suppressions des trains. Nous veillerons également à introduire des critères bonus/malus sur la composition des rames, souvent inadaptées et sources d'inconfort pour les usagers.

Nous considérons également que c'est une aberration économique de mettre en concurrence les trains avec les cars prévus par la loi Macron et nous pensons que si tous les modes de transport ont leur place dans l'organisation des transports dans notre région, il est néanmoins nécessaire d'en hiérarchiser l'utilisation et de bâtir l'intermodalité à partir des trains qui doivent irriguer le territoire régional, pour répondre aux exigences de diminution de gaz à effet de serre. Ceci constituera le fondement essentiel de notre politique régionale en matière de mobilité.

C'est pour cette raison que nous n'accorderons aucune dérogation pour tout déplacement de transport routier qui ne prenne en compte les priorités de la politique intermodale de la Région qui sera bâti autour du ferroviaire. Nous n'opposons pas les modes de transport. Nous ne diabolisons pas les déplacements en car. Il faut partir de la chaîne intermodale mais chaque mode doit être hiérarchisé et dans cet ordre le train doit devenir premier. En ce qui concerne la mise en concurrence, nous n'y recourons pas car la loi ne nous y contraint pas et nous considérons que le service public du rail est un atout majeur qu'il faut conforter et développer.

En ce qui concerne le transport de marchandises par le fret ferroviaire, nous considérons qu'il faut que la Région de Normandie prenne la tête de la bataille pour que le fret soit traité selon la technique du wagon isolé, technique la mieux à même de rapprocher la marchandise de son lieu de distribution ou de transformation.

Le centre de triage de Sotteville, comme d'autres sont à relancer dans le cadre de cette démarche et le développement de leurs activités est indispensable à notre Région.

Vous nous interrogez sur une solution ferroviaire, pour les voyageurs et les marchandises comme alternative au « contournement Est de Rouen ». Sachez tout d'abord que les élus Front de Gauche ne soutiennent pas le contournement Est tel qu'il a été retenu par l'Etat, car son tracé et ses aménagements sont bien loin d'être validés par les élus et les populations des territoires qu'il traverse. Nous serons prêts en tant qu'élus régionaux, à étudier et à promouvoir toutes les solutions alternatives qui contribueront à faciliter le déplacement des voyageurs et le transport des marchandises par le train dans l'agglomération rouennaise et construire de ce fait de véritables alternatives au tout routier, ce qui passerait également par un développement du transport fluvial.